

Notes pour une allocution du Chef du Bloc Québécois

Université Laval – 11 octobre 2007

Introduction : une nation, des valeurs, des intérêts

Chers amis,

« Une nation, des valeurs, des intérêts », voilà tout un programme. Aussi, je vais aller droit au but. Hier, J'étais à l'Université de Montréal pour parler de nos valeurs, comme nation. Je vous reviendrai là-dessus un peu plus tard. Pour l'instant, je veux vous parler de nos intérêts fondamentaux, comme nation. Et le meilleur endroit pour le faire, c'est ici, à Québec, siège du seul État que contrôle la nation québécoise.»

La nation québécoise

«Les Québécois forment une nation à part entière. C'est là une évidence. Au Canada, par contre, c'est loin d'en être une. Il y a à peine 17 ans, le Canada a refusé la notion de *société distincte* pour qualifier le Québec dans la Constitution. Alors imaginez, pour le Canada, reconnaître la nation québécoise... Et bien, l'automne dernier, le Bloc Québécois a décidé de clarifier les choses et nous avons obtenu la reconnaissance de la nation québécoise à la Chambre des communes. Les autres partis ont été obligés de le faire.

Mais ils se sont empressés, au Canada, de dire que ça ne signifiait rien dans la réalité.

Malgré ces propos, cette reconnaissance est définitivement à l'avantage du Québec parce que maintenant, le Canada a une obligation de reconnaître la nation québécoise dans les faits et dans les actes. Ça fait des mois maintenant que les conservateurs et M. Harper lui-même se félicitent d'avoir reconnu l'évidence, à savoir qu'on existe.

Pour M. Harper, il est temps maintenant de passer à l'étape suivante. Il est temps de passer de la parole aux actes. Et passer de la parole aux actes, ça veut dire éliminer le pouvoir fédéral de dépenser qui rogne la liberté de la nation québécoise. Ramener ici, à Québec, tous les pouvoirs qui ont été confisqués par Ottawa au cours des dernières décennies.»

Le pouvoir fédéral de dépenser

«L'élimination du pouvoir fédéral de dépenser, c'est la prochaine étape de la bataille sur le déséquilibre fiscal. C'est celle qui va nous occuper dans les prochains mois. Je vous explique ce qui se cache derrière ce concept.

À l'origine du Canada, il y avait plusieurs nations : les nations autochtones, qu'on ne reconnaissait pas à l'époque; la nation anglophone et la nation francophone, qui n'était majoritaire que dans un seul endroit : ce qui est aujourd'hui le Québec. Comme condition pour former une union, pour former le Canada, la nation francophone a exigé d'être souveraine dans certains domaines, comme les affaires sociales, l'éducation, la santé, etc. Le gouvernement central n'avait donc aucun pouvoir en ces matières. C'était ça, le contrat.

Or, le contrat à l'origine du Canada a été violé. La nation québécoise a été dépossédée de ses pouvoirs et Québec a vu lentement s'éroder son pouvoir aux mains d'Ottawa. Aujourd'hui, le gouvernement fédéral se mêle de tous ces domaines où, à l'origine, le peuple québécois devait être souverain. Il n'y a plus un seul champ de compétence exclusif du Québec qui n'est pas envahi par Ottawa. Cela fait en sorte que le Canada dicte dans une bonne mesure au Québec ce qu'il doit faire ou ne pas faire dans tous les domaines.

La façon dont le gouvernement fédéral a procédé pour nier le partage des pouvoirs prévus dans la Constitution de 1867, c'est en s'arrogeant unilatéralement le pouvoir de dépenser dans tous les champs de compétence quand il juge que c'est dans l'intérêt national du Canada.

Et là, on a un gros problème. Parce qu'au Canada, il n'y a pas que la nation canadienne. Il y a aussi la nation québécoise, sans parler des nations autochtones. Et par ce pouvoir de dépenser, la nation canadienne impose ses vues à la nation québécoise.

Je vous donne un exemple concret, près de votre réalité : les congés parentaux.

Il y a vingt-trois ans, la Fédération des femmes du Québec demandait qu'on ait un régime décent de congés parentaux. Cinq ans plus tard, le gouvernement du Québec reprenait l'idée. Le problème, c'est qu'Ottawa utilisait déjà son pouvoir fédéral de dépenser pour intervenir par le biais de l'assurance-chômage. Pour créer son programme, le Québec devait donc obtenir l'argent déjà utilisé par Ottawa. Mais à l'époque, Ottawa a dit non. Il y a onze ans, l'Assemblée nationale du Québec s'est prononcée unanimement en faveur de tels congés parentaux et le gouvernement a fait accepter l'idée à tout ce qui bouge au Québec, lors d'un sommet socio-économique en 1996. Ottawa a encore dit non. Cinq ans plus tard, l'Assemblée nationale adoptait à l'unanimité le projet de loi créant les congés parentaux. Ottawa a encore dit non. Ottawa dit toujours non au moins trois fois...

Il aura fallu patienter un autre cinq ans, une poursuite du gouvernement du Québec et l'élection d'un gouvernement minoritaire de Paul Martin talonné par le Bloc pour, qu'enfin, on en voit le bout. Pour réaliser les congés parentaux au Québec, il nous a fallu attendre l'équivalent de la vie entière d'un étudiant universitaire : 23 ans. Il a fallu une génération pour se donner des congés parentaux. Ce programme est très populaire et ce n'est peut-être pas un hasard si le nombre de naissances est en hausse au Québec depuis son instauration. Avec les garderies à 7\$ et diverses autres mesures, le Québec s'est doté d'une politique familiale enviable. Mais on a attendu 23 ans et aujourd'hui, on doit faire face à un vieillissement accéléré de la population. Qui sait quelle serait la situation aujourd'hui si les congés parentaux étaient en place depuis 20 ans.

Le pouvoir fédéral de dépenser, c'est également la fiscalité. La fiscalité fédérale ne tient aucunement compte de ce qui se fait au Québec et en vertu du programme de garderies à 7\$, le Québec perd chaque année 250 millions de dollars aux mains d'Ottawa. C'est la même chose pour les frais de scolarité où la fiscalité fédérale fait en sorte que chaque année on envoie une centaine de millions de dollars à Ottawa. Il y a d'autres exemples : il a aussi fallu une génération et demie pour se doter de programmes de formation de la main-d'œuvre. Pour le développement régional, ça fait 42 ans que le Québec attend qu'Ottawa se retire pour se doter d'une politique complète.

Vous comprenez pourquoi la bataille contre le pouvoir fédéral de dépenser a été menée par tous les gouvernements du Québec depuis des décennies.

Si c'est le cas, s'il y a toujours eu un consensus politique au Québec pour contrer ce pouvoir fédéral de dépenser, c'est que notre liberté, comme nation, est en jeu. C'était le sens du « Maîtres chez nous » de Jean Lesage et de René Lévesque et du slogan électoral de Daniel Johnson : « égalité ou indépendance », dans les années soixante. Dans les années 70, un Premier ministre disait ceci, et je le cite :

« Ce pouvoir fédéral de dépenser dans des matières relevant de la compétence exclusive des provinces devrait tout simplement ne pas exister et que le gouvernement fédéral ferait mieux d'y renoncer tout bonnement. »

C'était Robert Bourassa. En 2002, l'Assemblée nationale du Québec adoptait – à l'unanimité – une résolution qui demandait au gouvernement fédéral de corriger le déséquilibre fiscal. Le rapport de la Commission Séguin sur le déséquilibre fiscal comptait une partie importante qui s'intitulait : « Contrer le pouvoir fédéral de dépenser »

Elle recommandait que : « *Le Québec réitère avec force sa position traditionnelle quant à l'absence de fondement constitutionnel du « pouvoir fédéral de*

dépenser », puisque ce « pouvoir » remet en cause le partage des compétences tel qu'établi par la Constitution »

L'enjeu, c'est notre capacité comme peuple, de déterminer nous-mêmes, au moins en partie, notre propre avenir. Tous les premiers ministres du Québec, de Duplessis, en passant par Jean Lesage, Johnson père et fils, Jean-Jacques Bertrand, Robert Bourassa, René Lévesque, Jacques Parizeau, Lucien Bouchard et Bernard Landry se sont tenus debout pour préserver la marge de manœuvre du peuple québécois.

Maintenant, c'est notre tour de nous tenir debout pour le Québec. Et vous devez, vous, les jeunes, prendre conscience que notre existence-même comme nation n'est pas assurée. Et que si le Québec existe aujourd'hui, c'est le résultat de nombreuses batailles politiques, parfois féroces que nous avons livrées dans le passé. Ce n'est surtout pas le temps de baisser les bras et je compte sur vous, qui allez un jour diriger le Québec, pour nous soutenir dans cette bataille qui vise à ramener le pouvoir d'Ottawa vers Québec.»

Les acteurs à Québec

«En vue de cette bataille pour éliminer le pouvoir fédéral de dépenser, les acteurs en place sont connus. À Québec, il y a le Parti Québécois, les libéraux et les adéquistes.

Jean Charest s'est fait élire en 2003 en promettant une bataille en règle pour éliminer le déséquilibre fiscal. Son gouvernement a approuvé le rapport Séguin qui recommandait d'éliminer le pouvoir fédéral de dépenser des champs de compétence du Québec.

La position de son gouvernement est donc fidèle à la position historique du Québec, une position qu'il a réitéré à l'occasion du dernier Conseil de la fédération.

La position de l'ADQ de M. Dumont est très claire. Leur position constitutionnelle, basée sur le rapport Allaire dit ceci :

« Cette proposition (...) suppose que le Québec exerce désormais sa pleine souveraineté dans ses champs de compétence exclusive (...) et que le pouvoir de dépenser du gouvernement central dans les champs de compétence du Québec est éliminé »

Éliminé.

Il reste le Parti Québécois de Mme Marois. Le Parti Québécois est très ferme sur cette question et il a lui-même initié les travaux de la Commission Séguin.

Alors que la bataille sur le pouvoir fédéral de dépenser s'engage, l'Assemblée nationale est donc unanime. L'unité politique du Québec pour éliminer le pouvoir fédéral de dépenser tient toujours. Et ça tombe bien parce que pour gagner cette bataille, le Québec devra unir ses forces.»

Les acteurs à Ottawa

«À Ottawa, il y a quatre forces politiques, dont une seule est québécoise : c'est le Bloc Québécois. Il y a le Nouveau parti démocratique du Canada, qui n'a de nouveau que le nom...Il y a le Parti conservateur du Canada, qui est nouveau depuis qu'il a laissé tomber son côté progressiste...

Et il y a le Parti libéral du Canada, un vieux parti qui n'est toujours pas disparu au Québec, mais qui y travaille très fort !

Le NPD, réglons-ça immédiatement. Ce parti hurle à chaque fois qu'il est question que le gouvernement fédéral renonce – même en partie - à son pouvoir de dépenser dans les champs de compétence des provinces. Il n'y a rien à faire avec le NPD, qui est le parti le plus centralisateur du Canada.

Le Parti libéral du Canada, dirigé par Stéphane Dion, c'est le parti qui a imposé de force une Constitution que le Québec ne voulait pas et qu'on n'a toujours pas signé. Une Constitution et une Charte qui ont permis à ses opposants de charcuter la *Loi 101*. Non seulement les libéraux ont toujours refusé de limiter le pouvoir fédéral de dépenser, mais ils ont multiplié les intrusions, si bien qu'aujourd'hui, il n'y a plus aucun champ de compétence du Québec qui ne soit envahi par Ottawa. Encore la semaine dernière, Bob Rae a écrit une longue lettre dans le *Globe and Mail* pour dénoncer une éventuelle élimination du pouvoir fédéral de dépenser. Il n'y a rien à attendre non plus des libéraux.»

Stephen Harper a pris un engagement formel

«Reste donc les conservateurs de Stephen Harper. Stephen Harper s'est engagé à éliminer le déséquilibre fiscal. Le 19 décembre 2005, ici même à Québec, il a pris un engagement solennel auprès des Québécois : il a promis de pratiquer un fédéralisme d'ouverture envers le Québec. Il a promis d'éliminer le déséquilibre fiscal. Pour éliminer le déséquilibre fiscal, il faut non seulement augmenter les transferts fédéraux, mais également transférer des points d'impôt et de TPS à Québec et il faut éliminer le pouvoir fédéral de dépenser dans les champs de compétence exclusif du Québec. Voici comment, le 19 décembre 2005, ici même à Québec, M. Harper décrivait le pouvoir fédéral de dépenser. Je le cite :

« Ce pouvoir de dépenser exorbitant a donné naissance à un fédéralisme dominateur, un fédéralisme paternaliste »

C'est sur la base de ce constat qu'il s'est engagé à encadrer le pouvoir fédéral de dépenser. M. Harper ne cesse de dire qu'il respecte, lui, les champs de compétence du Québec. C'est faux et ce qu'on lui demande, c'est de cesser de dépenser dans les compétences du Québec avec notre propre argent.

Je vais être bien clair : pour mettre fin à ce fédéralisme dominateur et paternaliste, il faudra nécessairement que le gouvernement fédéral se retire de tous les champs de compétence exclusifs du Québec.»

Au Québec, encadrer, ça veut dire éliminer complètement le pouvoir fédéral de dépenser des champs de compétence du Québec.

«Comme le recommande le rapport Séguin. L'élimination du pouvoir fédéral de dépenser, c'est une des cinq conditions que nous avons fixées pour le discours du Trône. Est-ce que c'est ça que va s'engager à faire M. Harper dans son discours du Trône? Est-ce que les conservateurs vont passer de la parole aux actes et laisser notre nation déterminer elle-même son avenir, à tout le moins dans les domaines qui lui sont réservés par la Constitution de 1867? Vous me permettrez d'être méfiant. Parce que jusqu'à maintenant, M. Harper a tenté de tromper délibérément les Québécois à plusieurs reprises.»

Les promesses brisées

«Les promesses que M. Harper a faites ici même à Québec, le 19 décembre 2005, il les a trahies, les unes après les autres. En décembre 2005, le chef conservateur a promis de pratiquer ce qu'il appelle un « fédéralisme d'ouverture » envers le Québec et pourtant, il va à l'encontre de l'avis unanime de l'Assemblée nationale sur Kyoto et le registre des armes à feu. Les conservateurs répètent à tout vent depuis des mois qu'ils respectent leurs promesses et qu'ils ont éliminé le déséquilibre fiscal. C'est faux et ils le savent. Dans une lettre destinée au Conseil de la fédération envoyée pendant la dernière campagne, M. Harper écrivait que divers moyens devaient être utilisés pour régler le déséquilibre fiscal, incluant, et je cite :

« (...) le transfert de points d'impôt aux provinces afin d'assurer une juste distribution des nouvelles recettes ».

Au cours du débat des chefs – le 10 janvier 2006 – devant des centaines de milliers de Québécois, M. Harper a déclaré, et je le cite :

« J'ai dit à plusieurs reprises que le rapport Séguin m'intéresse beaucoup »

Or, ce que dit le rapport Séguin, c'est que pour éliminer le déséquilibre fiscal, Ottawa doit transférer des points d'impôt et éliminer le pouvoir fédéral de dépenser. Stephen Harper n'a fait ni l'un, ni l'autre et son gouvernement répète

pourtant que le déséquilibre fiscal est réglé. En disant cela, il tente délibérément de tromper les Québécois et il trahit son engagement.

Il a promis d'offrir une voix au Québec sur la scène internationale à l'image de ce qui se fait pour la francophonie. Il n'a pas respecté cette promesse. À l'UNESCO, on n'a rien obtenu du tout. Le délégué du Québec, s'il est en désaccord avec la position canadienne, il doit se taire.

On lui dit : « si t'es pas d'accord, prends le corridor! » C'est le comble quand on sait que l'UNESCO s'occupe de culture, une compétence québécoise et Ottawa nous dit que si on n'est pas d'accord, on doit se taire.

Quand les conservateurs affirment avoir tenu leur promesse, ils mentent aux Québécois. Et si vous avez encore des doutes sur la sincérité des conservateurs, comprenez-bien une chose : ils ne disent pas la même chose au Québec et au Canada, en français et en anglais. Au Québec, en français, les conservateurs se vantent d'avoir reconnu la nation québécoise. Au Canada, en anglais, ils font le contraire. Les conservateurs disent aux Canadiens que la reconnaissance de la nation québécoise n'a aucune véritable signification, aucune valeur juridique.

Jusqu'à maintenant, l'ouverture de Stephen Harper envers le Québec, c'est une arnaque.

C'est juste des mots. On veut plus que des mots. Et on vaut plus que des mots. On ne s'est pas battu pendant des dizaines d'années pour entendre des belles paroles. On veut des actes !

Le prochain discours du Trône, et en particulier la question de l'élimination du pouvoir fédéral de dépenser, sera un test pour les conservateurs de Stephen Harper. Nous verrons alors si leur ouverture est réelle, s'ils vont respecter les intérêts fondamentaux de la nation québécoise ou si ce n'est qu'une façade destinée à tromper les Québécois.»

Des valeurs

«Comme je vous le disais, hier j'étais à l'Université de Montréal et j'ai parlé des valeurs de la nation québécoise. J'ai exhorté M. Harper à passer de la parole aux actes. Et ça, ça veut dire qu'on va devoir faire des changements aux lois fédérales pour qu'elles tiennent compte de nos valeurs fondamentales.

Une d'entre elles, c'est la primauté du français et l'application de la loi 101 sur le territoire québécois. Le respect de la loi 101 par le gouvernement fédéral, voilà du concret. Les débats sur les accommodements raisonnables ne sont pas terminés, mais déjà, il y a une conclusion qui fait un très large consensus et c'est la primauté du français sur notre territoire. Le corollaire, c'est que la loi 101 doit être respectée. Et ce n'est pas le cas.

Le gouvernement fédéral, les lois fédérales ne respectent pas la Charte de la langue française sur le territoire québécois. Quand nous, au Québec, nous parlons de la primauté du français, on nous répond, à Ottawa, avec le bilinguisme. On nous dit, à nous : « *no way* », on ne respecte pas cette valeur fondamentale de la nation québécoise. Désolé, mais à partir du moment où on nous reconnaît, il y a des conséquences.

On ne peut pas simplement dire : « on vous reconnaît », mais c'est tout, c'est juste des mots. Non, il faut passer de la parole aux actes.

C'est la raison pour laquelle nous allons présenter des projets de loi à Ottawa qui tiennent compte de cette valeur fondamentale de notre nation : au Québec, c'est le français qui prédomine. Nous allons agir pour renforcer le français au Québec. Et si les partis canadiens sont cohérents avec cette reconnaissance, ils vont devoir comprendre que la nation québécoise et le français, ça va ensemble! Reconnaître l'une, c'est reconnaître l'autre. Et ça, c'est non négociable.»

Conclusion : le discours du Trône

«En terminant, quelques mots sur ce qui s'en vient dans les prochains jours. Mardi prochain, le gouvernement Harper fera lecture de son discours du Trône. M. Harper affirme qu'il ne veut pas d'élections, mais il se contredit en provoquant lui-même un vote de confiance. Nous avons mis cinq conditions à notre appui sur la table. Et si les conservateurs refusent d'en prendre acte, que nous votons contre le discours du Trône et que la conséquence, ce sont des élections, nous irons et nous ferons campagne sur ces cinq questions.

Pour l'Afghanistan : un retrait en février 2009. Ce que nous souhaitons, c'est l'arrêt des opérations militaires de combat et l'accent sur les opérations humanitaires. Cela correspond aux valeurs québécoises.

En agriculture : nous avons exigé le maintien intégral du système de gestion de l'offre. C'est vital pour nos producteurs agricoles et donc pour la nation québécoise, puisqu'il s'agit aussi de l'aménagement et de l'occupation de notre territoire.

Pour les régions du Québec frappées par la crise forestière, nous avons exigé des mesures précises d'aide. Là encore, c'est vital, parce que le Québec sans ses régions, ce n'est plus le Québec.

En environnement, nous avons exigé le respect de Kyoto avec des mesures très précises. Non seulement parce que lutter contre les changements climatiques c'est un devoir mondial et universel, mais aussi parce l'application de Kyoto, c'est absolument fondamental pour l'avenir économique du Québec.

Finalement, nous avons exigé l'élimination du pouvoir fédéral de dépenser dont je vous ai parlé aujourd'hui.

Voilà donc cinq conditions qui correspondent aux intérêts et aux valeurs de la nation québécoise. Cinq conditions qui n'ont été énoncées que par le Bloc Québécois, pas par les autres partis à Ottawa. Ça illustre la différence entre le Bloc et les autres partis, qui sont canadiens.

La différence, c'est que le Bloc est un parti vraiment québécois. Seulement québécois. Totalement québécois! Dont le but ultime est de former un pays vraiment québécois.

MERCI »